

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE GRANITE ET MINES » en abrégé « IGM »

Siège social Abidjan, Cocody, CITE DES ARTS, Lot 166 LGTS,
Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE GRANITE ET MINES » en
abrégé « IGM »

Objet :

- Granite et mines ;
- Ventes de matériaux et matériels de construction ;
- Lotissement ;
- Promotion immobilière ;
- BTP ;
- Achats et ventes de terrain ;
- Recherche de financement ;
- Import-export ;
- Toutes prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise d'intérêts ou de participation en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à

l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, CITE DES ARTS, Lot 166 LGTS, Ilot 00

Dirigeant(s) : M DIABATE LOSSENI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05362 du 25/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36536/GTCA/RC/2021 du 25/11/2021

